

Comment se passent nos cours de Français Langue Étrangère (FLE) ?

L'UIEN propose des sessions de deux à six semaines :

- du lundi au vendredi : des cours de langue-culture (matin et après-midi)
- des activités culturelles : les après-midis (activités en supplément des cours)

Tous nos cours élaborés selon les directives du Cadre Européen de Référence des Langues (CECRL) utilisent des supports pédagogiques variés, les derniers manuels de FLE et des documents authentiques. Tous nos enseignants sont titulaires d'un diplôme universitaire de FLE (Master FLES) et / ou d'un concours de l'enseignement secondaire.

Nos sessions de FLE commencent aux dates suivantes :

FLE 1 : lundi 4 juillet au vendredi 15 juillet 2022

FLE 2 : lundi 18 juillet au vendredi 29 juillet 2022

FLE 3 : lundi 22 août au vendredi 2 septembre 2022

FLE 4 : lundi 4 juillet au vendredi 29 juillet 2022

FLE 5 : lundi 4 juillet au vendredi 29 juillet et 22 août au 2 septembre 2022

Test de positionnement :

Dès votre inscription, vous recevrez un lien pour vous tester en ligne selon les niveaux du CECRL (A1, A2, B1, B2 ou C1).

Crédits ECTS en FLE :

Chaque session de 40 heures correspond à **2 crédits ECTS** : **pour les cours de langue-culture thématiques.** **+ les ateliers**

Ces crédits ne vous seront donnés que si vous suivez les cours avec assiduité. Aucune absence n'est tolérée.

Les crédits ECTS seront indiqués sur l'attestation de niveau fournie à la fin de la session, ainsi que le niveau atteint. Cette attestation prendra en compte votre travail continu et mentionnera votre résultat au test final.

Exemple d'Attestation de niveau en FLE (en cours)

Les crédits ECTS ne sont donnés que sur l'attestation de niveau en français langue étrangère.

Nota bene :

L'obtention des ECTS mentionnés sur l'attestation ne préjuge pas de la décision qui incombe à la Commission Pédagogique de Validation des Acquis de votre université, qui est seule habilitée à valider des ECTS dans le cadre de votre cursus.

Nos tarifs ne comprennent pas les activités culturelles, l'hébergement, la restauration et toute autre dépense personnelle.

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'UIEN : uien@unice.fr

Mme NICOL Nathalie, Secrétaire UIEN : Nathalie.NICOL@univ-cotedazur.fr

Mme BELOTTI Sarah, Secrétaire UIEN : sarah.belotti@univ-cotedazur.fr

Mme AZZA Ménina, Directrice et Responsable pédagogique de l'UIEN : menina.azza@univ-cotedazur.fr